

NOTICE D'INFORMATION VOYAGEURS ASSISTANCE MÉDICALE, VOYAGE ET SÉCURITÉ*



BIENVENUE CHEZ TSM ASSISTANCE

Votre entreprise a souscrit au programme Corporate Mobility. TSM vous offre lors de vos déplacements, une solution d'assurance à 360° pour l'assistance médicale, l'assistance sécurité et toutes les questions concernant votre voyage. Sans exclusion géographique, 24 heures sur 24 et 365 jours par an, notre équipe est à votre écoute pour vous apporter un soutien en matière de sécurité et de santé, ainsi qu'une assistance immédiate et efficace, grâce à un numéro unique.



QUI SOMMES-NOUS ?

TSM Compagnie d'Assurances, spécialiste reconnue dans des solutions sur mesure, vous offre une protection d'assistance dans le monde entier en s'appuyant sur le réseau international médical d'AXA Assistance de plus de 40'000 prestataires.



COMMENT NOUS CONTACTER ?

Le numéro unique - 24/7 - à disposition sur votre carte d'assuré.

tsm COMPAGNIE D'ASSURANCES
VERSICHERUNGS - GESELLSCHAFT
INSURANCE COMPANY

Emergency phone:
+41 (0)22 819 44 66
Business Travel Worldwide Coverage

FIM
N° POLICY : 20 00 553

Flash the QR Code to register the contact details
operations@tsm-assistance.com - www.tsm-assistance.com

tsm COMPAGNIE D'ASSURANCES
VERSICHERUNGS - GESELLSCHAFT
INSURANCE COMPANY

**OUTSTANDING
INSURER**

Coverage

- 24/7 worldwide assistance and emergency evacuation
- Hospitalisation and guarantee of payment
- Travel insurance and advice

Webcorp : travel information guide via tsm-assistance.com or mobile app

- For health, travel, security information/advice and real time alerts of your travel destinations
- Access to the medical provider network of AXA Assistance (facility type and contact details)

Network provided by **ASSISTANCE**
redefining / service



Si vous ne pouvez pas appeler vous-même, votre famille, vos proches, vos collègues ou l'hôpital peuvent le faire en votre nom.



Merci de lire attentivement ce document et d'en laisser un exemplaire chez vous, afin que votre partenaire/famille puisse également savoir comment vous aider en cas d'urgence. Les proches, par expérience, sont souvent les premiers informés.



NOS SERVICES

Via notre plateau d'assistance et nos services online (web/applications mobiles) vous pouvez :

- ✓ Etre conseillé par un chargé d'assistance
- ✓ Bénéficier des recommandations médicales et consignes de sécurité sur votre lieu de destination.
- ✓ Suivre les informations d'alertes médicales et sécurité en temps réel.
- ✓ Géolocaliser les structures médicales recommandées par notre réseau international (médecins, cliniques, dentistes, hôpitaux...)
- ✓ Avoir l'avis d'un conseiller médical et/ou d'un expert sécurité.
- ✓ Etre assisté, accompagné et suivi à tout moment en cas d'urgence médicale (hospitalisation, évacuation et rapatriement) et en cas de gestion de crise.
- ✓ Déclarer un sinistre en cas d'incident voyage (voyage retardé/annulé, bagage perdu/retardé, ré-organisation du voyage)



PLATEFORMES DIGITALES

TSM Assistance met à votre disposition deux plateformes digitales de conseils aux voyageurs.



Recommandations générales pour les voyageurs, flux d'alertes santé et sécurité et **enregistrement obligatoire de vos déplacements**

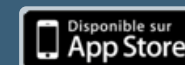
www.tsm-assistance.com/crisis24



Webcorp Switzerland

Recommandations générales pour les voyageurs et service de géolocalisation d'un prestataire médical recommandé sur votre destination

www.tsm-assistance.com/webcorp



Accès et guides utilisateurs

Suivez les liens affichés ci-dessus pour accéder à ces deux plateformes.

Des guides de création de compte et d'utilisation des plateformes sont également disponibles dans la section « Services en ligne » sur <http://www.tsm.ch/assistance/corporate-mobility/>

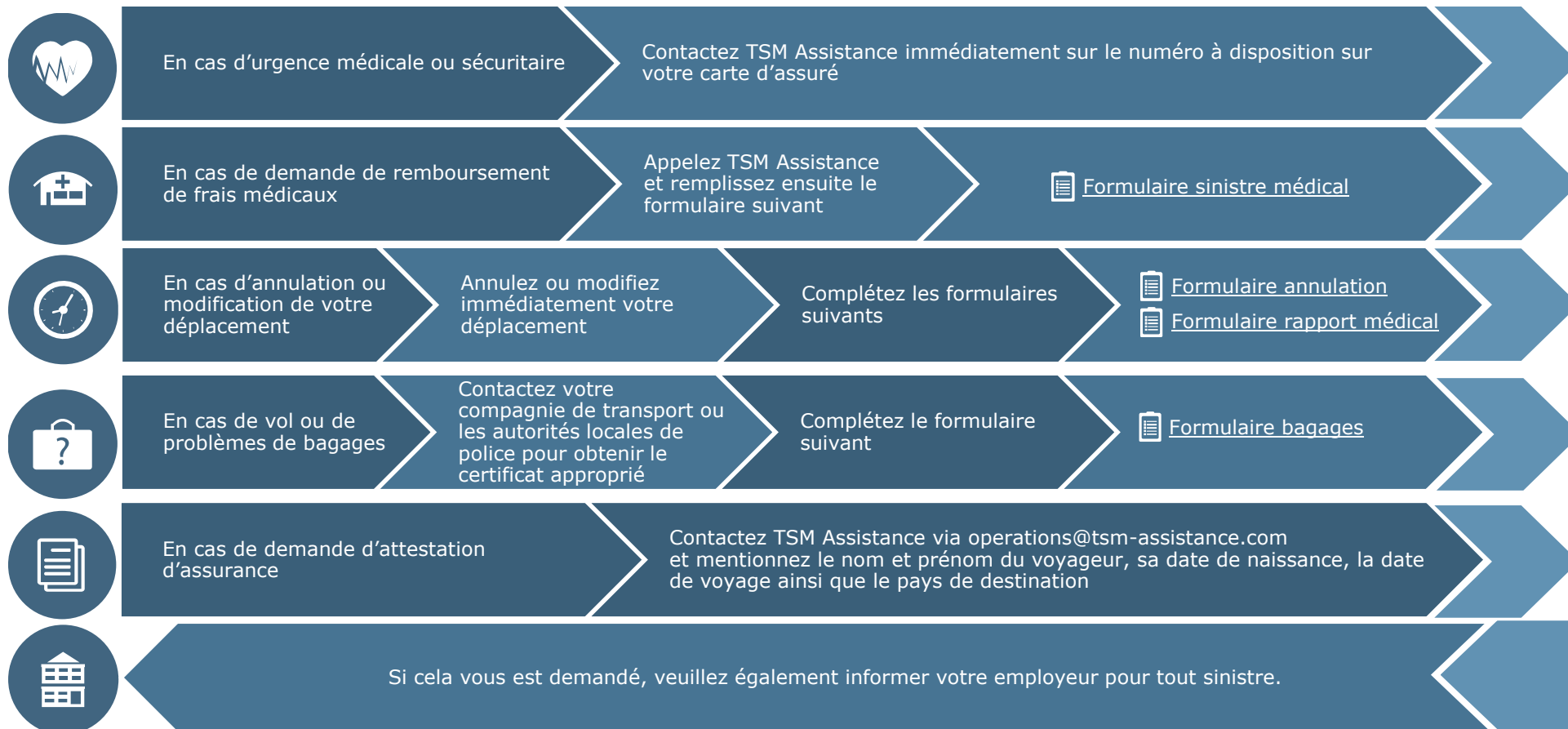


Pourquoi déclarer vos déplacements ?

Afin de vous assister efficacement et dans les plus brefs délais, tous vos déplacements doivent être enregistrés le plus précisément possible directement sur le portail de « Crisis24 - PLANIS » dans la rubrique « Enregistrement de voyage ».

Les fiches pays accessibles sur ce portail de Crisis24 – PLANIS vous donnent le niveau de risque du pays, pour ceux de **niveaux 4 et 5, la déclaration est obligatoire**, si possible au minimum 48 heures avant votre départ. La déclaration est fortement recommandée pour les pays de niveau 3. Cependant, nous recommandons de déclarer tous les déplacements, quelque soit la destination.

COMMENT UTILISER NOS SERVICES ?



*Si les liens vers les formulaires ne fonctionnent pas, rendez-vous sur notre site www.tsm-assistance.com/documents.
Les services grisés ne font pas partie de vos prestations souscrites.*

Les données ne sont pas contractuelles. La police d'assurance et les conditions générales font foi.

Network provided by  **ASSISTANCE**
redefining / service